

Numéro du BEEFP 92-083

Bonavista, Terre-Neuve

**Résidence Ryan (bâtiment n° 5)**

Établissement Ryan

La résidence Ryan (bâtiment n° 5 de l'établissement Ryan) a été construite vers 1860 par des menuisiers locaux, pour le compte de la famille Ryan. L'entreprise familiale est fermée depuis 1978 et les immeubles sont désaffectés. La responsabilité du complexe a été confiée à Parcs Canada car la Commission des monuments et lieux historiques du Canada a désigné l'établissement Ryan comme site susceptible d'être aménagé pour la commémoration des pêcheries de l'Atlantique. Consulter le rapport 92-083 du BEEFP.

### **Raisons de la désignation**

La résidence Ryan a été désignée édifice classé en raison de la thématique historique qui lui est étroitement associée, pour la qualité de sa construction et des matériaux utilisés, et parce qu'elle contribue dans une large mesure à donner au complexe son caractère.

L'un des six bâtiments composant l'établissement Ryan, la résidence abritait la famille Ryan qui exploitait une pêcherie sur le littoral. Illustrant divers aspects des pêcheries de l'Atlantique, la Compagnie Ryan a joué un rôle marquant dans l'histoire de Terre-Neuve et du Canada tout entier. L'établissement Ryan forme un ensemble cohérent très évocateur des activités de la pêche qu'on menait sur la côte de l'Atlantique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La résidence Ryan et les autres bâtiments faisant partie de l'établissement Ryan sont de simples structures de bois, dont la rusticité, la sobriété et l'absence d'ornement sont typiques de l'architecture régionale terre-neuvienne. Leur forme rectangulaire, la symétrie rigoureuse de leurs lignes et l'ordonnance régulière de leur fenestration déterminent la qualité visuelle de l'ensemble. La résidence est enjolivée d'éléments victoriens qui rompent la sévérité de sa structure de bois et la distinguent des immeubles de la compagnie, de conception plus utilitaire.

L'établissement Ryan forme un complexe assez imposant de bâtiments érigés sur le littoral, sur un terrain légèrement en pente. La désignation d'édifice classé s'applique à tout l'immeuble, de même qu'à la relation qu'entretient le site avec les autres bâtiments de l'établissement Ryan et avec la mer.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale de la résidence Ryan réside dans son volume, dans ses proportions, dans ses détails architecturaux et ses matériaux, ainsi que dans sa relation avec l'emplacement.

Il s'agit d'un bâtiment en bois de deux étages et demi, qui repose sur des fondations en pierre et béton. D'une grande simplicité, en forme de parallélépipède, la maison est dotée d'un porche avant et elle se prolonge à l'arrière par un hangar coiffé d'un toit en

Numéro du BEEFP 92-083

Bonavista, Terre-Neuve

**Résidence Ryan (bâtiment n° 5)**

Établissement Ryan

appentis. D'exécution soignée, la cave voûtée en brique logée dans ce hangar constitue un élément peu commun.

L'ordonnance des fenêtres à vitres multiples reflète la disposition des pièces à l'intérieur et contribue à équilibrer la composition des façades. Il convient de préserver l'agencement ainsi que les matériaux d'origine de ces éléments, mais il y a lieu de restaurer les fenêtres.

Le revêtement à clin externe est souligné par une moulure de coin bien proportionnée, une légère avancée de la toiture et une bordure de toit en évidence. D'inspiration victorienne, les colonnes du porche avant et la dentelle de bois qui pare la bordure de rive sont les seuls détails ornementaux qui rompent l'austérité de l'architecture. Le fini de ces pièces de bois devrait être maintenu. Il conviendrait aussi de réparer plutôt que de remplacer tous ces éléments, et de les peindre dans des couleurs traditionnelles conformes aux analyses.

Le plan intérieur de la résidence s'articule autour d'un hall d'entrée central. Disposés symétriquement, des foyers encore en état de fonctionnement chauffaient toutes les pièces; ce sont des caractéristiques qu'il importe de préserver. Les espaces intérieurs sont intacts, et leurs finis illustrent la dextérité des artisans et constituent de magnifiques exemples du style régional terre-neuvien. Les boiseries autour des portes et des fenêtres, les plinthes, les manteaux de cheminée et les panneaux sous les fenêtres témoignent d'une construction solide et d'un souci du détail. Les murs et plafonds en planches soigneusement finis imitent l'aspect lisse du plâtre et les plafonds sont même décorés d'astragales. Certains meubles sont encastrés, notamment une armoire à porte vitrée, avec meneaux de style Chippendale. Tous les éléments d'origine qui subsistent devraient être conservés et restaurés.

Dans son environnement, la résidence joue un rôle de soutien crucial car elle marque la place de la famille au sein d'une importante entreprise familiale ayant joui d'une grande influence sur son milieu. Les caractéristiques qui lui confèrent cette qualité devraient être maintenues.

Selon l'histoire orale et les photos d'époque, il y avait devant la maison un jardin soigneusement paysagé donnant sur la mer. Il faudrait envisager de rétablir ce jardin, la clôture ouvragée sur socle en pierre qui l'entourait, avec son portail et son fanal, comme en témoignent des documents, illustrations et vestiges. Il conviendrait aussi de préserver la relation étroite et déterminante qui existe entre les bâtiments et l'océan.